

S'installer? Se former!
Quoi? Qui? Quand?



S'informer

Qu'il s'agisse d'un rapide déclic ou d'une lente éclosion, le projet d'installation est toujours un grand moment d'exaltation ! C'est le moment de voguer à travers notre campagne pour canoter de **visites de fermes en stages d'immersion** afin d'y découvrir ce que revêt, EN VRAI, le métier de paysan-ne.

Ces visites confirment votre envie d'agriculture ? Vient alors la phase des méandres administratifs du parcours à l'installation. N'ayez crainte ! L'horizon vous paraîtra soudain plus clair après une présentation du parcours par le **PAIT** et lors des **cafés installation**.

Le PPP vous permettra de préciser vos besoins en formation.

Des rencontres collectives (formations courtes, **Cafés-installation**) à l'**Accompagnement Individuel**, vous aurez de multiples occasions de mieux comprendre ce qu'implique une installation agricole, d'affiner vos choix, de rencontrer vos collègues et de créer des synergies !

Se former

Une expérience de terrain serait bienvenue ? **Stage ou salariat** vous permettent d'éprouver le métier sur des périodes plus ou moins longues.

Pratiquer

Encore hésitant-e ? Les investissements vous refroidissent ? Les **Espaces-Tests Agricoles** vous permettent de vous lancer en conditions sécurisées et réversibles.

Déjà installé-e ou en **stage parrainage** ? Des difficultés débarquent sans crier gare ? Profitez de l'expérience des « vieux » du réseau via **Maîtrise des Pratiques**, car l'expérience est une chose qu'on acquiert juste après en avoir eu besoin (sauf ici !).

A l'issue de ce parcours riche de rencontres et de découvertes, vous serez enfin prêt-e à exercer ce métier à la fois passionnant et complexe.

Pour autant, le voyage ne s'arrête pas là, nos réseaux s'attellent à tisser inlassablement des liens solidaires entre nous tous : paysan-ne-s et porteur-euse-s de projet, vieux et jeunes, de toutes filières !

S'informer

Réseau de fermes de référence



Ces fermes ouvrent régulièrement leurs portes aux porteurs-euse-s de projet. En partageant leur expérience et leurs savoirs, elles vous aident à construire ou à affiner votre projet.

Contact : Terre de Liens, MAB16.

PAIT : Point Accueil Installation Transmission

Porte d'entrée obligatoire au parcours à l'installation, aidée ou non, ce 1^{er} rendez-vous vous permet de connaître toutes les étapes du parcours à l'installation, ses démarches et les structures qui vous accompagnent.

Contact PAIT : Chambre d'Agriculture de la Charente, Géraldine VESSIOT

Rendez-vous PPP

Ce rendez-vous "Plan de Professionnalisation Personnalisé", qui fait suite au PAIT, consiste en un entretien d'1h30 avec 2 conseiller-ère-s que vous aurez choisis, afin de déterminer ensemble les compétences manquantes pour mener à bien votre projet d'installation et préconiser des actions de formations. Cette étape est obligatoire pour être éligible aux fonds de formation VIVEA en tant que porteur-euse de projet.

Contact : MAB16, Chambre d'Agriculture de la Charente

Café installation et transmission

Les Cafés-installation et Cafés-rencontres abordent des thématiques en lien avec l'installation (foncier, statuts, permis de construire, etc.) et la transmission, de manière collective et conviviale : l'occasion de poser toutes vos questions sur la thématique concernée et d'échanger avec d'autres porteur-euse-s de projet, des paysans et paysannes plus expérimenté-e-s et des experts du monde agricole.

Contact : ADEAR TerreMer, Audric ARTAUD

Recherche de foncier

Pensez à vous mettre en lien avec les structures suivantes :

Répertoire Départ Installation (RDI) : www.repertoireinstallation.com

SAFER : Vous n'avez souvent que 15 jours pour candidater ! Pour chaque annonce, vous pouvez souvent candidater pour une ou plusieurs des parcelles concernées (vous n'êtes pas obligé de vous porter candidat sur la totalité).

N'oubliez pas que vous pouvez mobiliser le portage foncier Safer Région pour vous donner du temps ou solliciter d'autres partenaires comme terre de Liens.

2 sites à consulter : www.saferna.fr et www.proprietes-rurales.com/

Terre de Liens propose des annonces de cédants et de repreneurs : www.objectif-terres.org et peut acquérir du foncier pour le mettre en bail aux porteurs de projet (en AB)

La Confédération Paysanne de la Charente réalise également une veille foncière.

Il y a aussi des collectivités / communes qui cherchent à accueillir des nouveaux installés : Grand Angoulême, Grand Cognac, Alloue, Marsac...

Contacts : Terre de Liens, Ivette MADRID, Confédération Paysanne, Audric ARTAUD

Si vous avez déjà trouvé du foncier : contactez le réseau pour vérifier que le terrain correspond bien à votre projet (irrigation, pédologie, ...).

Contact : MAB16

S'installer en Bio



Une expertise terrain, un point sur les aspects réglementaires, administratifs et financiers du passage en bio et une simulation technico-économique peuvent vous être proposés.

Contact : MAB16, Evelyne BONILLA

Se former

Formations diplômantes

En Charente, plusieurs organismes proposent des formations diplômantes (BPREA, BTSA...):

Campus agro-viticole de la Charente : epl-charente.com

Les MFR de la Charente : <https://www.charente.mfr.fr/>

Et beaucoup d'autres dans les départements voisins ou à distance...

Formations courtes

Financement possible via le VIVEA avant l'installation uniquement si passage de l'entretien PPP et formations préconisées

• Catalogue du réseau bio : bionouvelleaquitaine.com/se-former

• Catalogue du réseau CIVAM : civam.org/catalogue-des-formations

• Catalogue du réseau Chambres d'Agriculture : charente.chambre-agriculture.fr/se-former-avec-la-chambre

• Informations sur les projets et accompagnements de l'AFIPAR : afipar.org

Beaucoup d'autres organismes agricoles proposent des formations financées par le VIVEA.

Groupes d'échanges

Des groupes d'échanges existent à la MAB16, dans les CIVAM, dans les Chambres d'Agriculture (et d'autres !) afin que les agriculteurs-trices puissent échanger sur leurs différentes pratiques.

Contacts pour votre projet d'installation!

Maison de l'Agriculture Biologique de la Charente (MAB16)

Evelyne BONILLA
06 45 59 63 11
projetbio@mab16.com



ADEAR Terre-Mer

Audric ARTAUD
07 55 64 07 77
adearterremer16@gmail.com



Champs du Partage

Yann-Théo LE PAGE
07 83 37 06 27
champsdupartage.ml@gmail.com



Terre de Liens

Ivette MADRID
07 81 58 31 44
i.madrid@terredeliens.org



Pratiquer

Stages en exploitation agricole

Via le Centre d'Elaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisée (en Charente, le Point Accueil Installation Transmission, basé à la Chambre d'Agriculture) mais dans ce dernier cas l'agriculteur-trice accueillant-e doit vous indemniser 1/3 du SMIC.

Devenir salarié-e agricole

Pour une seule ferme ou via les services de remplacement (MSA, ANEFA...)

Espace-test agricole



Ce dispositif s'adresse aux porteurs-euse-s de projet avec un projet défini et une expérience significative en agriculture. L'objectif est de tester un projet agricole et d'acquérir de l'expérience en conditions réelles mais dans un cadre réversible, durant une période de 1 à 3 ans. L'hébergement fiscal, social et juridique de l'activité est assuré par une couveuse d'entreprise via un contrat CAPE. Il peut être effectué chez soi ou sur un lieu mis à disposition par un-e agriculteur-trice ou une collectivité. Pour se lancer en douceur, vos ressources existantes (Pôle Emploi ou RSA) sont maintenues.

Contact : Champs du Partage, Yann-Théo LE PAGE

Stage parrainage

Ce dispositif est destiné aux porteurs-euse-s de projet "Hors Cadre Familial" avec demande de DNJA (Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs), sous statut de stagiaire de la formation professionnelle. Il dure 3 à 8 mois à temps plein et vise à tester une association ou une reprise d'exploitation.

Contact : Chambre d'Agriculture, Martial POUZET

Maîtrise des Pratiques



Installé-e depuis moins de 2 ans OU en espace test avec projet agricole précis OU en parrainage, ce dispositif consiste en un suivi personnalisé sur votre ferme par un-e agriculteur-trice expérimenté-e. Il s'accompagne de formations pratiques en agronomie, gestion et d'autres thématiques personnalisées si vous n'êtes pas éligible VIVEA. Le statut est celui d'exploitant-e agricole, ou sous contrat CAPE (si en parrainage).

Contact : MAB16, Julien GRANDGUILLOT



Tu t'installes ?

[SUIS LE GUIDE!]

LES DISPOSITIFS DE L'INSTALLATION AGRICOLE DE NOTRE RÉSEAU EN CHARENTE



• MAB 16 •
Les Acteurs BIO de Charente

